

SOLOTHURNER FILMTAGE JOURNEES DE SOLEURE GIORNATE DI SOLETTA SOLOTHURN FILM FESTIVAL

Règlement de participation «Pitching: 2es et 3es longs métrages»

1. Appel à projets

Avec le «Pitching: 2es et 3es longs métrages», les Journées de Soleure soutiennent la continuité du travail des réalisateur.rice.s et des scénaristes ayant déjà réalisé ou écrit un premier long métrage. L'appel à projets s'adresse aux cinéastes et scénaristes suisses ou étranger.ère.s domicilié.e.s en Suisse qui travaillent à leurs projets de deuxième ou troisième long métrage.

Les réalisateur.rice.s et scénaristes ayant déjà réalisé ou écrit un premier long métrage soumettent un projet de deuxième ou troisième long métrage qu'ils.elles désirent réaliser ou écrire. Sont éligibles les projets de tous genres (fiction, documentaire, expérimental, animation), qui se trouvent au stade initial du développement. Sont expressément invités à participer les projets pour lesquels aucun soutien n'a été sollicité auprès de l'OFC ou d'institutions d'encouragement régionales.

Les Journées de Soleure sélectionneront six projets au maximum (liste restreinte). Dans le cadre du programme SO PRO des Journées de Soleure, les cinéastes et scénaristes choisi.e.s auront l'occasion de présenter leurs projets de deuxième ou troisième long métrage devant des producteur.rice.s suisses établi.e.s et de mener des échanges concrets avec ces dernier.ère.s durant l'apéro de réseautage à l'issue des présentations.

1
3

2. Conditions

- 2.1. Sont éligibles les réalisateur.rice.s et scénaristes (suisses ou étranger.ère.s domicilié.e.s en Suisse) ayant déjà réalisé ou écrit un premier long métrage.
- 2.2. Sont éligibles les projets de deuxième et troisième long métrage qui n'ont pas de contrat avec une société de production indépendante.
- 2.3. Les langues admises pour le dépôt des projets sont l'allemand, le français, l'italien et l'anglais.
- 2.4. Les projets qui ont déjà été sélectionnés ou refusés dans le cadre d'éditions passées des Journées de Soleure ne peuvent être présentés une deuxième fois.
- 2.5. Pour toutes les autres conditions, voir point 3. Inscription.

3. Inscription

Le projet de deuxième ou troisième long métrage, esquissé dans un dossier, sera envoyé par e-mail aux Journées de Soleure.

Les documents suivants seront envoyés au grand complet par e-mail, d'ici la date officielle de clôture des inscriptions, dans un seul fichier PDF, à sopro@journeesdesoleure.ch:

1. Page de titre avec les indications suivantes :

- Titre du film
- Informations sur le genre (fiction, documentaire, expérimental, animation)
- Logline (500 signes espaces compris – prière de ne pas dépasser cette limite)
- Notes d'intention (1'000 signes espaces compris – prière de ne pas dépasser cette limite)
- Prénom et nom du/de la réalisateur.rice ou du/de la scénariste
- Contact (adresse e-mail et numéro de téléphone)
- Lieu de résidence
- Photo du/de la réalisateur.rice ou du/de la scénariste

2. Projet avec les informations suivantes:

- Description du projet de deuxième ou troisième long métrage (3 pages maximum)
- Le traitement ou le brouillons du scénario (s'il y en a)
- La confirmation de soutiens financiers déjà perçus (s'il y en a)
- Une lettre rendant compte des motivations du/de la candidat.e.s à inscrire son projet et à participer au pitching (1 page maximum)
- Un curriculum vitae (1 page maximum) faisant référence à une sélection d'œuvres réalisées ou écrites ou à une filmographie
- Un screener du premier et/ou du deuxième long métrage
- La copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- La copie du permis de séjour (le cas échéant)
- Les récompenses éventuelles déjà obtenues (participation à des festivals, prix reçus, etc.)

Tous les projets doivent être envoyés d'ici la date officielle de clôture des inscriptions. Les inscriptions tardives ne seront pas prises en compte.

4. Sélection

Les Journées de Soleure sélectionneront six projets au maximum (liste restreinte).

La décision sera communiquée par e-mail. La sélection ne sera pas motivée, pas plus que la non-sélection.

Les réalisateur.rice.s et scénaristes sélectionné.e.s seront invité.e.s à un briefing en ligne: il sera expliqué ce qui est attendu lors d'un pitch et quelles informations sont importantes.

Durant les Journées de Soleure, chacun des six projets sera brièvement présenté lors de la session. À l'issue des pitchings, des discussions plus concrètes entre producteur.rice.s potentiel.le.s et réalisateur.rice.s/scénaristes seront possibles durant l'apéro de

réseautage. Le jour de la session, un booklet avec les pages de titre de tous les projets retenus sera distribué à tou.te.s les participant.e.s avant de leur être transmis par e-mail.

Le pitching se déroulera dans un cadre fermé et est réservé aux accrédité.e.s.

5. Renseignements

Morgane Frund

sopro@journeesdesoleure.ch

+41 32 625 80 80



Président
Andreas Spillmann



Direction artistique
Niccolò Castelli

3

3

Soleure, août 2026